

**RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.**  
**RÈGLEMENT 51-102A1**  
**RAPPORT DE GESTION**  
**SECOND TRIMESTRE DE 2007**

Le présent rapport de gestion, daté du 29 Août 2007, doit être lu parallèlement aux états financiers trimestriels non vérifiés au 30 juin 2007 de Ressources minières Radisson inc. (la « Société » ou « Radisson ») et avec les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006, ainsi qu'avec les notes afférentes à ceux-ci. Les états financiers de la Société ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le comité de vérifications de la Société. Les vérificateurs externes de la Société, Samson Bélaïr / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. n'ont pas vérifié ce rapport de gestion avant sa publication..

## **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

## **PERFORMANCE GLOBALE**

La Société détient un portefeuille de 16 propriétés qui couvrent une superficie totale de 25 457 hectares au Québec et en Ontario. Onze propriétés sont situées dans le Nord-Ouest québécois alors que cinq propriétés sont localisées dans la région de Dryden dans le Nord-Ouest ontarien.

## **PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC**

Les onze propriétés du Québec couvrent une superficie de 21 937 hectares dans la grande région minière de l'Abitibi-Témiscamingue. Au cours des trois dernières années, la majorité des travaux d'exploration de la Société a été effectuée sur le projet O'Brien / Kewagama, situé dans le camp minier de Cadillac. Ce camp fait actuellement l'objet de nombreux travaux d'exploration suite aux découvertes aurifères effectuées au cours des dernières années le long de la faille Cadillac.

Durant le dernier trimestre, Radisson a acquis par option deux propriétés couvrant une superficie de 1 235 hectares dans les secteurs miniers de La Sarre et Preissac. Cela a fait passer la superficie totale des projets au Québec de 20 672 hectares à 21 937 hectares. Ces propriétés présentent un fort potentiel de découverte pour l'or, le nickel et les métaux de base.

## **PROJET O'BRIEN / KEWAGAMA**

Ce projet est situé directement au nord de la ville de Cadillac, à mi-chemin entre Rouyn-Noranda et Val d'Or, il est formé des propriétés O'Brien et Kewagama qui sont détenues à 100 % par la Société. Advenant une mise en production sur la propriété O'Brien, un paiement comptant de 1 million de dollars à Ressources Breakwater devra être effectué. Pour sa part, la propriété Kewagama est sujette à une redevance de 2 % des produits nets d'affinage advenant une mise en production commerciale.

Depuis 2004, les travaux d'exploration menés par Radisson se sont concentrés sur la Zone 36 E. Ils ont permis de confirmer que celle-ci se poursuivait à l'est jusqu'au puits Kewagama, et que verticalement, elle était toujours présente à une profondeur de 1 400 m, accroissant ainsi considérablement le potentiel pour augmenter les ressources existantes. De plus, les récentes découvertes aurifères de Globex et Queenston sur le projet conjoint

Wood-Pandora, immédiatement à l'est du projet O'Brien/Kewagama, ont également rehaussé le potentiel aurifère de la partie nord du projet. En effet, celles-ci se situent dans les schistes à talc et chlorite de la faille Cadillac (Zone D) ainsi que dans les roches sédimentaires du Groupe de Cadillac au nord de celle-ci (Zones Mudstone et Ironwood).

Le programme de forage au diamant de 2006 a permis confirmer la présence de zones aurifères similaires au nord de la faille Cadillac sur le projet O'Brien / Kewagama (Zone Nord).

En 2007, Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc. (« Scott Wilson RPA ») a évalué les ressources minérales de la zone 36 Est de la mine O'Brien à partir des données antérieures des forages en surface et sous terre disponibles en avril 2007, en utilisant la méthode traditionnelle d'estimation des ressources par blocs sur section longitudinale. Considérant une teneur de coupure de 0,17 oz/t d'or, les ressources indiquées pour la zone 36 Est estimées par Scott Wilson RPA sont de 270 000 tonnes à une teneur moyenne non coupée de 0,56 oz/t et une teneur moyenne coupée de 0,36 oz/t Au, soit 97 100 onces d'or. Les ressources inférées estimées par Scott Wilson RPA totalisent 182 000 tonnes à une teneur moyenne non coupée de 0,37 oz/t et une teneur moyenne coupée de 0,29 oz/t Au, soit 53 700 onces d'or.

#### ESTIMATION DES RESSOURCES DE LA ZONE 36 EST, MINE O'BRIEN – 9 MAI 2007

Classification	Épaisseur horizontale (pi)	Tonnage (tonnes)	Teneur en or non coupée (oz/t)	Teneur en or coupée (oz/t)	Onces d'or coupées (oz)
Ressources indiquées	4,7	270 000	0,56	0,36	97 100
Ressources inférées	4,6	182 000	0,37	0,29	53 700

Notes :

1. Ressources minérales telles que définies par l'ICM (2005).
2. Les blocs de ressources ont été délimités et classés manuellement sur huit sections longitudinales verticales en employant une teneur de coupure avoisinant 0,17 oz/t Au.
3. Pour l'estimation des ressources, un prix moyen de l'once d'or à long terme a été fixé à 500 \$US (575 \$CA).
4. L'épaisseur minimum requise est de quatre pieds.
5. Une densité de 12 pi<sup>3</sup>/t a été utilisée. Les teneurs élevées ont été coupées à 2,0 oz/t Au.
6. Utilisation du logiciel *Resource Evaluation Edition GEMS 6.02* de Gemcom Software International Inc.
7. Présentement, il n'y a pas de réserves minérales à la mine O'Brien.
8. La personne qualifiée qui a calculé les ressources est Luke Evans, M.Sc., ing.

L'épaisseur horizontale des ressources indiquées varie de 4,0 à 8,7 pieds, l'épaisseur moyenne étant de 4,7 pieds. La minéralisation de la zone 36 Est est affectée par la coupure des fortes teneurs, le contenu global en or se trouvant ainsi diminué d'environ 30 %.

Scott Wilson RPA est d'avis que :

1. Il existe un fort potentiel pour augmenter les ressources de la zone 36 Est au dessus du niveau 2000 et d'en découvrir de nouvelles en profondeur et latéralement, vers l'est. Les blocs de ressources de la zone 36 Est ont, en moyenne, entre 50 et 200 pieds en largeur et jusqu'à 1000 pieds en longueur selon la plongée. Cette dernière est très abrupte vers l'est.
2. Des forages supplémentaires sont nécessaires pour vérifier les zones non testées ou ouvertes à proximité des blocs de ressources de la zone 36 Est et pour explorer sous le niveau 2000.
3. D'autres travaux d'exploration sont nécessaires avant de réaliser l'étude de préfaisabilité.
4. Le programme d'exploration en surface et sous terre doit être réalisé en considérant les objectifs suivants :
  - a. Augmentation significative des ressources minérales actuelles;
  - b. Transformer les ressources inférées en ressources indiquées;

- c. Réaliser de la cartographie souterraine, de l'échantillonnage, des forages à maillage plus serré afin de confirmer et améliorer l'interprétation géologique et de déterminer plus précisément les teneurs de coupure à être utilisées;
- d. Échantillonnage en vrac souterrain pour des tests métallurgiques;
- e. Déterminer le taux de dilution par des tests miniers et réaliser toutes autres études pertinentes pour l'estimation de réserves.

Depuis le début de 2007, le réseau de lignes de la mine O'Brien a été rétabli sur l'ensemble du projet O'Brien / Kewagama et un levé de polarisation provoquée couvrant les secteurs les plus favorables a été complété.

À l'automne 2007, des travaux d'exploration avancée sont prévus sur le projet O'Brien/Kewagama. Ceux-ci comprendront des forages au diamant en surface sur la zone 36 Est ainsi que sur d'autres cibles identifiées par un levé géophysique aérien et le levé de polarisation provoquée. Ces cibles se situent tant à l'est de la Zone 36, vers la mine Kewagama, qu'au nord de la faille Cadillac.

Scott Wilson RPA ont conclu que : « le potentiel est excellent pour augmenter les ressources de la zone 36 Est au-dessus du niveau 2000 pieds et pour découvrir de nouvelles ressources en profondeur et dans son extension Est ».

## PROJET GROUPE MASSICOTTE

Ce projet, d'une superficie totale de 16 726 hectares forme un bloc de claims contigus et englobe nos propriétés Lac Gignac et Massicotte. Il est situé dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi (150 M on Au y ont été produites) dans le Nord-Ouest québécois. Il est localisé à 15 km à l'est de la mine Detour Lake où les partenaires Detour Gold Corporation et Trade Winds Venture ont annoncé récemment des ressources aurifères totales de 5,7 M on Au. En incluant la production antérieure de 1,8 M on Au de la mine Detour Lake, c'est une ressource totale de 7,5 M on Au qui se retrouve dans le camp minier de Detour Lake. Ces minéralisations aurifères sont associées à la zone de déformation régionale Sunday Lake qui est semblable aux zones de failles régionales bien connues de Destor / Porcupine et de Larder Lake / Cadillac le long desquelles se retrouvent la majorité des gîtes d'or en Abitibi.

Les claims du Groupe Massicotte couvrent plus de 20 km le long de la zone de déformation Sunday Lake. Ils couvrent également sur plus de 15 km la zone de faille régionale aurifère de Massicotte où on retrouve les indices Lynx, Rambo et Lap 3 qui présentent respectivement des teneurs historiques en or de 7,8 g/t Au sur 7,2 m, 6,3 g/t Au sur 2,7 m et 24,1 g/t Au sur 2,4 m.

Radisson détient un intérêt de 100 % dans 440 titres miniers (15 728 hectares) et un intérêt de 60,6 % dans 18 titres miniers (998 hectares). Ces titres forment le projet Massicotte JV qui est un projet conjoint avec Van Horne, une unité d'affaire de PanCanadian Resources qui détient 39,4 % d'intérêt dans le projet. La non-participation de Van Horne dans le prochain programme aura comme conséquence de diluer leur intérêt, selon une formule de dilution inscrite à l'entente. Advenant que leur intérêt soit réduit à 10 %, il sera automatiquement transformé en une royauté de 1 % NSR.

En juin 2007, Ressources d'Arianne inc. a signé un contrat d'option pour acquérir 50 % de l'intérêt que possède Radisson dans ses claims du camp minier de Detour Lake. Pour acquérir cet intérêt Arianne devra, le ou avant le 31 août 2010, exécuter des travaux d'exploration totalisant 1,5 M\$, effectuer des paiements d'option totalisant 75 000 \$CAN et émettre 300 000 actions de Ressources d'Arianne Inc. à Radisson.

À l'été 2007, Arianne a entrepris les travaux de compilation et d'intégration de toutes les données géoscientifiques disponibles, un levé géochimique de sol ainsi qu'un levé géophysique aéroporté sont aussi planifiés pour l'automne 2007.

## NOUVELLES ACQUISITIONS

### *Propriété La Reine*

La propriété de molybdène et or La Reine correspond à un groupe de 27 claims d'une superficie de 1 150 hectares dans le canton La Reine, à environ 10 km à l'ouest de la ville de La Sarre. Elle est située dans la ceinture de roches

vertes archéennes de l'Abitibi. Les unités géologiques sont orientées grossièrement nord-ouest et comprennent des roches volcaniques felsiques et mafiques injectées par des roches intrusives ultramafiques à granitiques.

La molybdénite est observée dans cinq veines de quartz fortement minéralisées orientées est-ouest ou nord-est-sud-ouest. Ces veines semblent associées au pluton granitique de La Reine. Les plus intéressantes sont les veines numéro 1 et 2 qui se situent le plus au sud. La largeur de la veine 1 varie de 0,6 à 1,2 m et elle a été suivie en surface sur plus de 900 m. Elle a une orientation de 274° avec un pendage de 82° vers le nord. Elle peut contenir jusqu'à 20% de pyrite grossière et localement elle contient de la molybdénite massive. La veine 2 varie de 0,3 à 0,6 m de large et elle a été suivie sur plus de 45 m selon une orientation de 271° avec un pendage de 86° vers le nord. Ces 2 veines ont donné les meilleurs résultats tant en surface qu'en forage :

Tranchées	Forages
<b>Veine 1</b> 4,14% Mo sur 0,6 m; 2,53 % Mo sur 0,7 m; 2,51 % Mo sur 0,8 m; 4,48 % Mo sur 0,8 m; 6,03% Mo sur 1,0 m;	<b>Veine 1</b> Trou # 13 : 2,80 % Mo sur 0,3 m; Trou # 14 : 2,55 % Mo sur 0,6 m; Trou # 15 : 0,30 % Mo et 70,5 g/t Au sur 0,3 m; Trou # E-6 : 1,66% Mo sur 0,4 m.
<b>Veine 2</b> 1,94 % Mo sur 0,9 m.	<b>Veine 2</b> Trou # E-3 : 1,05% Mo sur 0,4 m

Selon le rapport de R. Sholto Douglas, A.R.S.M., B. Sc., au conseil d'administration de La Reine Gold Mines Ltd daté du 9 juin 1937, des échantillons en rainure de la veine 1 provenant de 5 tranchées ont titré en moyenne 4,07 % Mo sur 0,8 m d'épaisseur et sur une longueur connue de 183 m. Même si ces résultats proviennent d'échantillonnage en surface, il est intéressant de noter que la plupart des gisements de molybdène en veines ont une teneur en molybdène inférieure à 0,5 %. En plus du molybdène, des teneurs en or allant jusqu'à 70,5 g/t Au sur 0,30 m ont été obtenues en forage.

Les travaux les plus récents d'exploration ont été réalisés en 1980-1982 par Eastern Mines Ltd, soit un levé EM (VLF) d'une superficie d'environ 3 km<sup>2</sup>. Sept forages au diamant totalisant 695 m ont été réalisés par la suite afin de vérifier quelques anomalies VLF. Le forage E-3 a recoupé la veine 1 qui présente une teneur de 1,05 % Mo sur 0,4 m. Le forage E-6, situé 175 m au sud de E-3, a recoupé une veine de quartz contenant de la molybdénite massive titrant 1,66 % Mo sur 0,4 m. Ces veines demeurent ouvertes latéralement et en profondeur.

Il y a peu d'affleurements sur la propriété. Cette dernière est couverte en grande partie par le mort terrain d'origine glaciaire, demeurant ainsi relativement inexploré. Il existe donc une forte possibilité pour que les méthodes d'exploration modernes, comme des levés électromagnétiques à forte pénétration, révèlent de nouvelles minéralisations en or et molybdène.

### **Propriété Preissac**

Cette propriété de nickel est constituée de deux claims couvrant approximativement 85 hectares dans la Ceinture de roches vertes de l'Abitibi. La propriété couvre une partie des granites et granodiorites orientés est-ouest du batholite de Preissac ainsi que la zone de contact avec les roches volcaniques mafiques. La minéralisation en sulfures de nickel se trouve dans une péridotite associée à cette zone de contact. Située à 15 km à l'est de la propriété Preissac, la mine Marbridge a été en production de 1962 à 1968, incluant la production et les réserves, le gisement est estimé à 0,77 million de tonnes métriques à une teneur de 2,3 % Ni et 0,1 % Cu (Geological Survey of Canada, World Minerals Geoscience Database Project, 2003).

Entre 1964 et 1967, Quebec Moly Mining Corporation ont délimité sur la propriété Preissac une zone contenant des ressources historiques de 123 830 tonnes de sulfures de nickel à une teneur de 0,65 % Ni. La zone minéralisée varie de 2,4 à 3,0 m en épaisseur et s'étend sur 150 m, entre 50 et 100 m de profondeur. Elle demeure ouverte latéralement et en profondeur. Des valeurs en or de 4,8 g/t sur 0,3 m et 5,5 g/t sur 0,3 m ont aussi été obtenues dans un forage. Aucune personne qualifiée n'a complété les travaux requis pour classer ces ressources estimées comme des ressources minérales conformes aux standards actuels. De même, la Société ne considère pas ces données

antérieures comme des ressources minérales conformes aux standards actuels et l'estimation historique ne doit pas être considérée fiable.

Quelques travaux d'exploration ont été réalisés dans la région en 2000-2002. Ceux-ci incluent un levé héliporté AeroTEM, suivi par des levés magnétiques restreints au sol et un levé de reconnaissance électromagnétique Max-Min. En 2001, trois courts forages ont vérifié des anomalies relativement éloignées du gisement connu, à l'est et à l'ouest de ce dernier. Ces derniers ont recoupé des coulées ultramafiques et roches volcaniques altérées contenant des filonnets de sulfures.

Pour acquérir les propriétés La Reine et Preissac, Radisson a accepté de payer un montant de 15 000 \$ et d'émettre 200 000 actions de classe A, aux Vendeurs, à la signature de l'entente. Radisson s'engage aussi à remettre 200 000 actions additionnelles de classe A aux Vendeurs lors des trois prochains anniversaires de la signature. Après le transfert des claims concernés par les Vendeurs à Radisson, les Vendeurs auront alors droit à une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie et pour laquelle Radisson a un droit de rachat de la moitié pour 1 000 000 \$.

## AUTRES PROPRIÉTÉS

En 2005, la Société avait évalué le projet Douay comme présentant un fort potentiel de découverte pour des minéralisations en or. L'acquisition de nouveaux claims s'y est poursuivie et nous sommes toujours en attente de confirmation pour certains titres. Selon la capacité financière de la Société, des levés géophysiques et géochimiques pourraient être effectués sur le projet Douay afin de définir les cibles de forage.

En ce qui a trait aux autres projets, la Société recherche activement des partenaires et quelques compagnies se sont montrées intéressées à certains de ceux-ci et sont présentement en train de les évaluer. Enfin, la Société continuera à évaluer et à générer de nouveaux projets à fort potentiel de découverte en or et en métaux de base.

## PROPRIÉTÉS EN ONTARIO

À l'automne 2005, la Société a identifié le molybdène comme étant un métal offrant un haut potentiel de croissance. La Société a donc acquis cinq propriétés de molybdène et d'or dans le Nord-Ouest ontarien. Ces acquisitions ont été faites par jalonnement et par voie d'ententes d'option. Elles couvrent une superficie totale de 3 520 hectares et sont situées dans une région reconnue historiquement pour ses indices aurifères et de molybdène et qui est localisée approximativement à 100 kilomètres au sud de Dryden en Ontario.

Les travaux de prospection de l'automne 2005 ont permis de vérifier en surface les extensions des indices de molybdène et d'or présents sur ces propriétés. Ils ont été suivis à l'hiver 2006 d'un levé aéroporté magnétique haute résolution à gradient horizontal et XDS/VLF/EM dans la région de Dryden. Les résultats de ce levé ont servi à orienter les travaux de prospection et de génération de projets dans ce secteur qui ont eu lieu à l'été 2006.

Enfin, à l'automne 2006, deux sondages totalisant 181 m ont été forés sur l'indice de molybdène de la propriété Highway. Ils ont retourné des teneurs anormales en Molybdène (jusqu'à 1,108 lb/t Mo sur 1,5 m). La Société est encouragée par ses premiers résultats et des programmes supplémentaires seront planifiés sur les projets de la région de Dryden. Ceux-ci comprendront de la prospection et de l'échantillonnage ainsi que des levés géophysiques au sol, cela sera suivi de forage au diamant.

## PROMOTION

La Société a rajeuni son site Web pour le rendre plus convivial. Il est opérationnel depuis janvier 2007 sous un nouveau nom [www.radissonmining.com](http://www.radissonmining.com).

En janvier 2007, la Société a participé au 2007 Vancouver Resource (Cambridge) Investment Conference. De plus, depuis avril 2007, de nombreuses présentations ont été faites à des investisseurs choisis à Toronto et Montréal.

## FINANCEMENT PAR ACTIONS

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007 et jusqu'à la date du rapport de gestion, la Société n'a effectué aucun financement par actions. Les financements effectués au cours de l'exercice 2006 permettent actuellement à Radisson de poursuivre ses activités d'exploration et de maintenir un fonds de roulement suffisant.

## PROGRAMME D'EXPLORATION

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2007, les dépenses en travaux d'exploration s'élèvent à plus de 81 000 \$. Cela a permis de compléter le levé de polarisation provoquée sur le projet O'Brien/Kewagama. Une partie a également servi pour l'évaluation et l'acquisition de nouvelles propriétés ainsi que pour diverses dépenses connexes en exploration. Pour le secteur de Dryden en Ontario, les dépenses ont été minimes.

## BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie 'sociétés émergentes' à la Bourse de croissance (TSX-V).

## INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

Faits saillants des trois derniers exercices financiers

Exercice terminé le 31 décembre			
(en milliers de dollars sauf les montants par action)			
	2006	2005	2004
	\$	\$	\$
Actif total	5 521	4 418	4 625
Revenus	31	10	13
Perte nette	542	543	197
Perte nette par action	0,02	0,02	0,01
Dette à long terme	0	0	1

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Trimestre	Revenu total	Perte nette	Perte de base et dilué(e) par action
	\$	\$	\$
Juin 2005	-	(138)	(0,00)
Septembre 2005	3	(133)	(0,00)
Décembre 2005	4	(165)	(0,00)
Mars 2006	2	(112)	(0,00)
Juin 2006	4	(163)	(0,00)
Septembre 2006	2	(141)	(0,00)
Décembre 2006	23	(126)	(0,00)
Mars 2007	6	(109)	(0,00)
Juin 2007	4	(227)	(0,00)

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2007, la perte nette fut de 226 881 \$. Ce montant correspond aux opérations courantes de Radisson et provient des dépenses reliées au statut public de la Société. Les salaires et charges sociales, les honoraires professionnels, la dépense d'experts et sous-traitants ainsi que les autres frais reliés à l'administration de la Société contribue également à cette perte. Une rémunération à base d'actions de 32 200 \$ fut comptabilisée au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2007, tandis que cette dépense fut de 17 808 \$ pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2007. La perte nette pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2007 fut plus élevée que celle du trimestre terminé le 31 mars 2007 compte tenu de

l'augmentation importante de certaines dépenses. En comparant les deux derniers trimestres, on peut voir que les honoraires professionnels sont plus élevés d'environ 20 000 \$, compte tenu de la hausse des honoraires de vérification ainsi que par la hausse de l'ajustement des provisions d'honoraires. Les frais d'expert et sous-traitants sont plus élevés d'environ 15 000 \$ compte tenu de la hausse des honoraires de géologie non imputés à des projets d'exploration ainsi que par la hausse des honoraires de relations avec les investisseurs. Les salaires et charges sociales ont également augmenté de façon importante, le tout s'expliquant par l'embauche à titre de salarié de Kenneth G. Murton qui occupe maintenant le poste de président de Radisson. Au cours du présent trimestre, la Société a également engagé une somme de 38 500 \$ pour la production d'un film sur l'ancienne mine O'Brien. Ce montant est une dépense non récurrente bien que d'autres dépenses soient à venir pour ce film. La direction de la Société espère que ce court métrage apportera une visibilité accrue à son projet minier. Au cours du trimestre, les autres dépenses sont demeurées stables en comparaison avec le trimestre terminé le 31 mars 2007.

Lorsque nous effectuons la comparaison des résultats des périodes de six mois se terminant le 30 juin 2007 et 2006, nous pouvons expliquer les variations importantes des postes de dépenses suivants :

Le poste expert et sous-traitant a diminué d'environ 26 000 \$ compte tenu de la baisse des honoraires de géologie qui ne sont pas imputables à des projets ainsi que par la baisse des honoraires de relation avec les investisseurs.

La dépense en relation avec le film promotionnel sur la vieille mine O'Brien a contribué à l'augmentation des dépenses du trimestre courant.

Les salaires et charges sociales ont augmenté d'environ 32 000 \$ suite à l'embauche du nouveau président. L'ancien président de la Société occupera maintenant le poste de vice-président de Radisson.

Le poste inscription et frais de registrariat a diminué compte tenu que Radisson n'a effectué aucun financement par actions au cours des premiers six mois de l'exercice financier 2007.

En analysant le détail des dépenses des trimestres, on en vient à la conclusion que la majorité des dépenses de Radisson sont stables et prévisibles. Par contre, certaines dépenses varient d'un trimestre à l'autre ce qui est normal compte tenu que le niveau d'activité de Radisson varie également.

La direction de la Société continue à gérer de façon optimale les fonds disponibles pour ses opérations courantes et elle est confiante de garder une situation financière saine tout au cours de l'exercice 2007.

## **LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT**

Au 30 juin 2007, la Société avait un montant de 11 346 \$ en encaisse et un montant de 300 000 \$ en dépôts à terme dont 81 330 \$ étaient réservés pour faire des travaux d'exploration. Afin de comparer, au 31 décembre 2006, l'encaisse était de 206 786 \$, les dépôts à terme étaient de 605 000 \$, dont 282 542 \$ était réservé pour l'exploration. Au 30 juin 2007, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 349 750 \$ en comparaison de 639 006 \$ au 31 décembre 2006. La situation financière actuelle de la Société est donc saine et les fonds disponibles sont suffisants pour pouvoir continuer les opérations pour une période d'environ 6 mois.

Les sources de financement de la Société se font principalement sous la forme de l'émission de capital-actions et le succès de celles-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et pouvoir supporter ses activités courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions.

Suite à l'analyse de ses résultats annuels, la direction de la Société estime ses besoins de fonds pour supporter ses frais d'administration à environ 500 000 \$ pour l'année 2007. Radisson est actuellement en bonne situation financière et elle pourra assumer ces frais pour les 6 prochains mois.

L'exercice de bons de souscription en circulation représente un financement potentiel important. L'exercice d'options d'achat d'actions en circulation représente également un financement potentiel supplémentaire important. Selon la direction de la Société, advenant le cas où le cours des actions de Radisson augmenterait de façon

importante, une entrée d'argent massive serait prévisible; par contre, il n'est pas possible de prévoir le montant en question.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Date	Financement /		Emploi du produit /	Objectifs
Décembre 2006	Actions accréditives	200 000 \$	Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien, Kewagama et les propriétés ontariennes	Prospection et forages

## OBLIGATION ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La seule obligation contractuelle liée aux deux ententes d'option signées en 2005 sur les propriétés de molybdène est de maintenir les claims en bonne et due forme, et advenant l'abandon des options, la Société s'est engagée à faire des travaux d'exploration pour s'assurer que lesdits claims soient valides pour une période supplémentaire d'au moins six mois. Les obligations monétaires de 2007 liées aux options comprennent un paiement comptant de 17 000 \$ venant à échéance le premier septembre et un autre de 20 000 \$ venant à échéance le 8 décembre dans le cadre de la seconde option. Un nombre de 10 000 actions est à émettre dans les deux cas.

Au 30 juin 2007, la Société se doit de dépenser un montant de 81 330 \$ en frais d'exploration, en relation avec un financement accréditif fait en décembre 2006 et en relation avec des crédits d'impôts à l'exploration à recevoir. La direction de Radisson continue à planifier ses travaux afin de rencontrer ses exigences statutaires et elle prévoit terminer les travaux en questions avant la fin du troisième trimestre de 2007.

Les redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

- O'Brien: paiement au comptant de 1 million de dollars au moment de la mise en production commerciale.
- Kewagama : 2 % NSR
- Highway : 2 % NSR avec possibilité de rachat moyennant la somme de 1 000 000 de dollars.
- Grave Lake: 2 % NSR

## OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

Dans le cours de ses activités administratives, la Société loue un espace de bureau auprès du vice-président de Radisson. Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2007, le montant de location se chiffre à 1 050 \$.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction (chef des opérations financières) est responsable de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 31 décembre 2006 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

## CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction et le chef des opérations financières sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles internes ont été établis au 31 décembre 2006. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006, il

n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui auraient considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

## **INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS DE REVENU SIGNIFICATIF**

La Société fournit l'information sur les frais d'exploration reportés dans la note 4 des états financiers intermédiaires terminés le 30 juin 2007.

La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration reportés.

### **FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION**

Voici le détail des frais généraux d'administration pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2007 :

Télécommunications	710 \$
Électricité	2 916 \$
Papeterie et frais de bureau	1 581 \$
Gestion des claims	2 127 \$
Entretien et réparations	<u>2 010 \$</u>
Total	9 344 \$

### **CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS IMPORTANTES**

Les conventions comptables importantes ainsi que celles qui requièrent le plus de jugement et d'estimations lors de l'établissement des états financiers de la Société se détaillent comme suit :

#### **PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS**

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

#### **RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS**

La Société emploie la méthode basée sur la juste valeur pour comptabiliser aux résultats la rémunération à base d'actions. Par cette méthode, la Société répartit une charge sur la période d'acquisition des options. La durée de vie prévue des options utilisée pour calculer la juste valeur des options est basée sur l'expérience et sur le jugement de la direction.

#### **IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERES**

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les

lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

## **FACTEURS DE RISQUE**

### **Risques liés à l'exploration**

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

### **Réglementation environnementale et autres réglementations**

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

### **Risques liés au financement et à la mise en valeur**

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

### **Cours des ressources**

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

### **Risques non assurés**

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

## AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### INSTRUCTION NATIONALE 51-102

Divulgateion, au 20 août 2007, des données relatives aux titres en circulation

Actions de catégorie A en circulation : **39 502 851**

Bons de souscription : **6 064 091**

Nombre de Bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
434 783	0,30 \$	avril 2008
1 379 308	0,40 \$	avril 2008
3 450 000	0,45 \$	mai 2008
800 000	0,40 \$	décembre 2008

### OPTIONS OCTROYÉES À DES COURTIERIS :

Options octroyées à des courtiers pour des unités comprenant une action ordinaire et un bon de souscription : **606 409**

43 478 unités A à 0,23 \$ l'unité (chaque unité A est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,30 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en avril 2008.

137 931 unités B à 0,29 \$ l'unité (chaque unité B est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,40 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en avril 2008.

345 000 unités B à 0,35 \$ l'unité (chaque unité B est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,45 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en mai 2008.

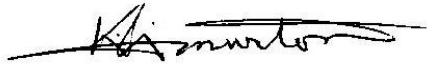
80 000 options octroyées aux courtiers leur permettant de souscrire à 80 000 actions au prix de 0,40 \$ l'action. Ces options ont une échéance en décembre 2008.

Options en circulation : **5 257 830**

Nombre d'options	Prix de levée	Date d'expiration
500 000	0,42 \$	27 août 2007
300 000	0,27 \$	30 mars 2008
250 000	0,41 \$	24 avril 2008
500 000	0,34 \$	21 octobre 2009
257 830	0,15 \$	2 mars 2010
175 000	0,30 \$	31 octobre 2010
250 000	0,33 \$	11 avril 2011
800 000	0,235 \$	5 avril 2012



Vice-président et chef des opérations financières



Président et chef de la direction